

Délégué : Mode d'emploi "Collège" Des délégués pour quoi faire?

Dans la classe

- réunir les élèves, les consulter sur les difficultés rencontrées
- aider les élèves, être un médiateur
- dialoguer avec les professeurs, le professeur principal
- organiser l'entraide entre élèves (prise en charge des devoirs pour les absents par exemple)
- animer la vie de la classe, favoriser le dialogue en élèves
- Encourager les autres élèves à prendre des responsabilités

Dans le collège

- Représenter la classe, être son porte-parole au conseil de classe
- Etre l'interlocuteur de la vie scolaire et de la direction
- Participer aux réunions de délégués
- Informer la classe des débats et décisions du conseil de classe
- Etre l'interlocuteur des parents délégués

Fiche à donner aux élèves

Le délégué n'est pas ...

- le chef de classe
- le responsable du registre d'appel
- le distributeur des imprimés
- l'accompagnateur des "mourants" à l'infirmerie

Le délégué est ...

- un élu qui a des droits liés à sa responsabilité: réunion, affichage, information
- un responsable qui a des devoirs envers sa classe (défendre l'avis majoritaire, pas son opinion personnelle)

La formation

Les délégués reçoivent une formation au cours de l'année scolaire, en dehors des heures d'enseignement, afin de les aider à accomplir leurs différents rôles.

Cette formation aborde notamment la préparation des conseils de classe, la connaissance du collège et de son fonctionnement.

Le programme complet est défini avec l'ensemble des délégués.

Un conseil avant les élections

Vous devrez tous vous prononcer le jour du vote: dans un bureau de vote, à bulletins secrets.

Il vous sera remis une carte d'électeur quelques jours avant les élections. Avant de voter, vous pourrez interroger les candidats, éventuellement lire leurs programmes électoraux.

Demandez-leur de se présenter, d'expliquer leur candidature, et prenez le temps de réfléchir!